



CONSEIL SYNDICAL PETR SUD LOZERE

Date de convocation : 29/04/2026

Nombre d'élus en exercice : 24

Nombre de présents : 19

- **Dont titulaires : 10**
- **Dont suppléants : 9**

Nombre de votants : 10

- **Absentation :**
- **Contre :**
- **Pour : 10**

L'an deux mil vingt-six, 12 mai à 10h30, les membres du Conseil Syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Sud Lozère, se sont réunis à Florac.

MEMBRES PRÉSENTS :

Les titulaires CC CML : Pierre BONNET, Philippe GIRAL, Frédéric GODEUX, Aïdane OBRIST, Cécile URUSTY

Les titulaires CC GCC : Damien ARMAND, Alain GERMANAUD, Jaclyn MALAVAL, Matthieu PASCUAL, Vincent PRATLONG

Les suppléants CC CML : Philippe ANDRE, Pierre COLSON, Anne DUBROCARD, Pierre PLAGNES

Les suppléants CC GCC : Éric DESCOTTE, Daniel GIOVANNACCI, Claudie MARTIN, Karine MIANE-HUC, Jean-Luc MICHEL

EXCUSES :

Les titulaires : Pierre-Emmanuel DAURTY, Serge GRASSET

Les suppléants : François ROUVEYROL

Secrétaire de séance : Claudie Martin Pascal

DELIBERATION 2026-5-9

NOMBRE DE VP

Vu L'article L5211-10 du Code Général des Collectivités sur le nombre de vice-présidents

Considérant le fonctionnement du bureau précédent,

Le président propose que le nombre de VP soit fixé à 4.

Le conseil syndical à l'unanimité,

DECIDE de créer 4 postes de vice-présidents.

Le président,

Le secrétaire de séance,

Date de transmission de l'acte: 12/05/2026

Date de réception de l'AR: 12/05/2026

048-200077758-AU_009_2026-AU

A G E D I